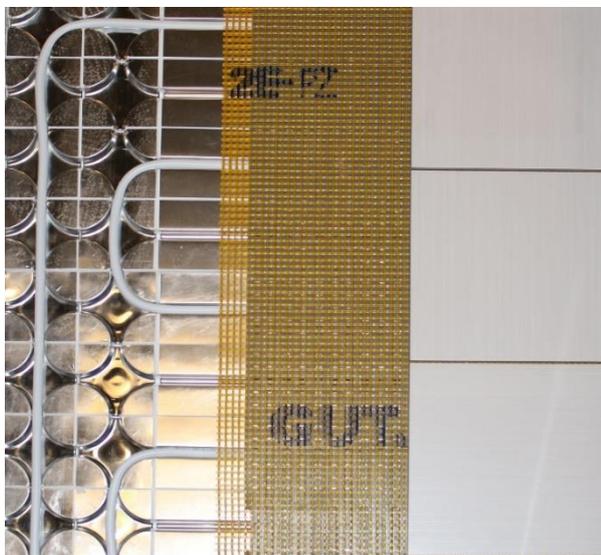




SYSTEME SEC 16 MM - CARRELAGE

(FINITION CARRELAGE)

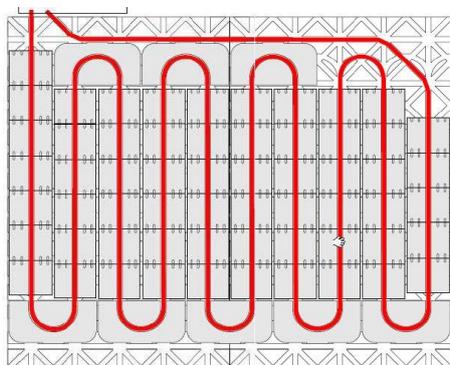
COMAP



Composition du système :

DALLE ISOLANTE PSE AVEC ÉLÉMENTS DE DIFFUSION DE CHALEUR + MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION

Pose du tube



Pas de pose	Quantité tube : m/m ²	Max. m ² /circuit
12,5 cm	8	12
25 cm	4	25
37,5 cm	2	37

Composants

Code article	Désignation	Ratio/m ²
GG0400115	DALLE SYSTEME SEC 30 mm	2
GG0400116	DALLE ISOLANTE 30 mm	2
GG0400110	MEMBRANE DE DESOLIDARISATION 3mm	1,7



SYSTEME SEC 16 MM - CARRELAGE

COMAP

Description

Le système sec est constitué d'une dalle isolante de 30 mm en polystyrène préformée avec une couche supérieure en aluminium intégrée pour une excellente dissipation de la chaleur, les tubes sont encliquetés dans les plaques préformées en aluminium. Pour ce système, nous utilisons le tube MultiSkin 2 de 16 mm. La membrane de découplage du système est collée sur les plaques de conduction thermique et peut recevoir une finition carrelage.

Applications

Le système sec de Comap est la solution idéale pour les projets de rénovation avec ses 33 mm de hauteur et l'avantage de pouvoir réaliser la finition sans chape.

Le système sec peut être installé directement sur le plancher existant. La surface doit être suffisamment plane (déviation maximale de 9 mm sous une latte de niveau de 2 m).

La dalle du système sec est conforme à la norme EN 1264 partie 2 : Système " B ".

Avantages

Idéal en rénovation et construction sèche

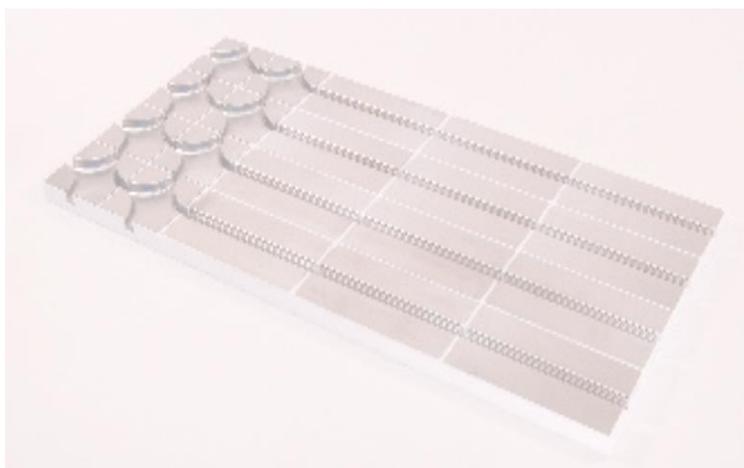
- Hauteur de seulement 30 mm (hors finition) et faible poids
- Consommation d'énergie réduite et confort accru grâce à un temps de préchauffage plus court
- Installation propre et rapide ne nécessitant que trois éléments différents
- Montage direct sur le sol existant
- Aucun outil spécial n'est nécessaire lors du montage.
- Sans recouvrement humide (chape), il n'y a pas de temps d'attente de séchage, la surface peut être carrelée immédiatement.



SYSTEME SEC 16 MM - CARRELAGE

COMAP

Caractéristiques



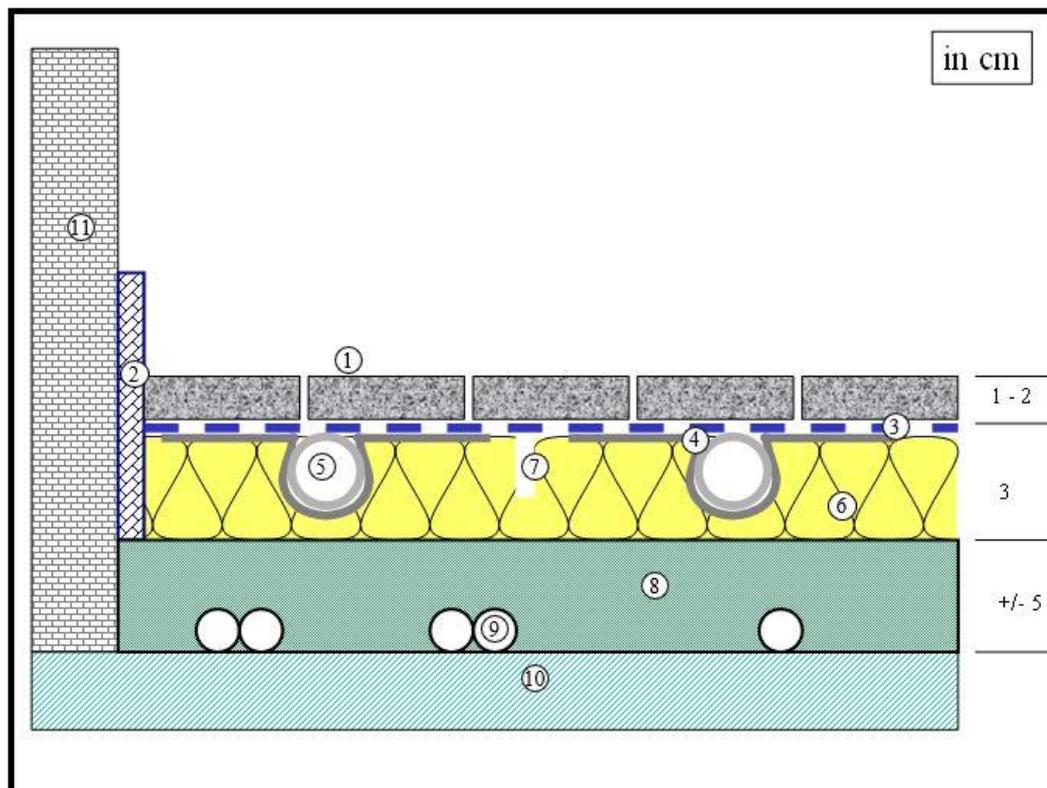
Dalle système sec	
Longueur x largeur hors tout	1000 x 500 mm
Epaisseur de la dalle	30 mm
Surface utile	0,5 m ²
Masse volumique	30 – 35 (kg/m ³)
Coefficient de conductivité thermique	0,035W/(m,K)
Résistance thermique	0,75 m ² K/W
Contrainte de compression à 10%	240 kPa
Résistance à la température	80°C
Recouvrement	0,5 mm Aluminium
Membrane de désolidarisation	
Dimensions	1000 x 600 mm
Epaisseur	3 mm
Matériel	Feuille en matière plastique avec tissu de renfort résistant aux alcalins



SYSTEME SEC 16 MM - CARRELAGE

COMAP

Schéma de principe avec membrane et carrelage



1. carrelage
2. Isolation périphérique avec film PE
3. Membrane de désolidarisation auto-adhésive
4. Répartiteur de chaleur
5. Multiskin 2 16x2
6. Couche d'isolation
7. Pré-découpage utile
8. Couche de remplissage
9. Tube utilitaire
10. Dalle système
11. Mur



SYSTEME SEC 16 MM - CARRELAGE

COMAP

Hauteur de construction

- Système sec avec découplage du système par membrane, hauteur sans finitions : 33 mm

Installation

Sous-sol

Les surfaces doivent être porteuses, résistantes à la pression, ne pas fléchir et planes. Avant de poser les dalles du système sec, les inégalités et les différences de hauteur doivent être nivelées avec le produit d'égalisation adapté au support. Les dalles système doivent être collées sur le support avec de la colle ou du mortier.

Joints de dilatation

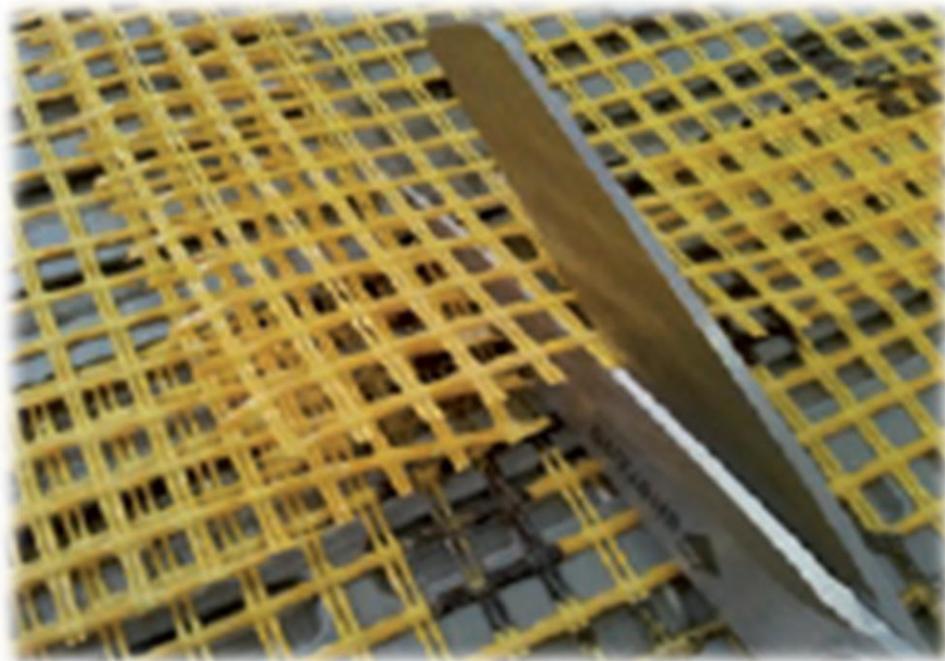
Comme pour tout système de chauffage par le sol, l'isolation périphérique et les joints de dilatation doivent être installés conformément aux instructions de Comap.

Découplage du système

La membrane de découplage du système est collée sur la plaque métallique de conduction thermique de la dalle. Pour la première membrane, la partie saillante (la sur-longueur) du treillis de renfort est coupée sur les côtés long et court, puis posée avec les côtés raccourcis contre la bande d'isolation périphérique. La pose se fait de droite à gauche, la sur-longueur du tissu recouvrant les membranes adjacentes.

Aux endroits où les membranes se chevauchent plus de deux fois (jonction en T), nous recommandons de couper un bord incliné dans les longueurs qui se chevauchent afin d'éviter un triple chevauchement.

L'épaisseur de la couche de mortier adhésif entre le système de découplage et la face inférieure du carrelage doit être d'au moins 3 mm.

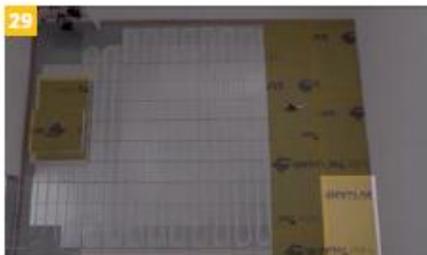




SYSTEME SEC 16 MM - CARRELAGE

COMAP

Montage des membranes de désolidarisation



La pose commence dans le coin droit le plus éloigné de la porte.



Pour la première membrane, la partie saillante (l'excédent de tissu de renfort sur les côtés long et court) est coupée et ensuite posée avec les côtés raccourcis contre la bande d'isolation périphérique.



Dans les membranes suivantes de la première rangée (le long du mur), l'excédent de longueur est toujours coupé du côté long.



Lors de la pose de la membrane, retirer le papier siliconé arrière, puis coller la membrane sur les éléments du système.

Veillez à bien positionner les membranes et qu'elles ne soient pas décollées (pour une courte durée) sinon la fonction auto-adhésive risque d'être détruite complètement ou partiellement.



La pose se fait de droite à gauche, la sur-longueur du tissu recouvrant les membranes adjacentes.



Les joints entre les membranes doivent se chevaucher pour éviter que le mortier ne puisse pénétrer à travers les joints vers la dalle système.



Aux endroits où les membranes se chevauchent (jonction en T), nous recommandons de couper un carré à partir des longueurs qui se chevauchent. Ceci évite une surépaisseur.



La membrane de découplage est aplatie à l'aide de colle qui est projetée à l'aide d'une truelle et rainurée avec une spatule dentée. L'épaisseur de la couche de mortier adhésif entre la membrane et la face inférieure du carrelage doit être d'au moins 3 mm.



SYSTEME SEC 16 MM - CARRELAGE

COMAP

Carrelage

Céramique et pierre naturelle

Pour la mise à niveau du système de découplage et la pose du carrelage, il convient d'utiliser des mortiers adhésifs thermo-rétractables appropriés.

- Tous les carrelages doivent avoir une résistance minimale à la traction de 1500 N. Pour la catégorie B selon DIN 1055-3, la résistance à la traction doit être augmentée à 3000 N.
- Les dalles en céramique doivent avoir une épaisseur minimale de 10 mm et la pierre naturelle d'au moins 20 mm.
- La taille minimale est de 30 x 30 cm.
- La longueur maximale du côté est de 90 cm.
- Le rapport maximal entre les côtés ne doit pas dépasser 1/3.
- Ne convient pas aux revêtements en pierre naturelle sensibles à la formation de tartre.

Garantie

En utilisant exclusivement les raccords, tubes et accessoires de notre offre, COMAP offre une garantie de 10 ans sur le système. Garantie applicable selon les conditions en vigueur.